



**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE LONGPRÉ**

**SÉANCE RÉGULIÈRE
10 mai 2022 à 19 h HEURES**

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la séance

Ouverture de l'assemblée à 19 h 00

2. Vérification des présences et du quorum

Direction : Samuel Jeannotte

Membres parents :

- Pascale Beaudry
- Normand Nadon (absent)
- Lynn Desjardins
- Carl d'Astous
- Catherine Durand

Membre du personnel :

- Siham Zeddigha
- Anne Gélinas (en vacances)
- Caroline S. Montpetit
- Christine Lavigne

3. Droit de parole au public

Aucun public

4. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé par madame Christine Lavigne appuyé par madame Caroline S. Montpetit

Résolution : CE220215-335

5. **Adoption et suivi du procès-verbal du 19 avril 2022**

Il est proposé par monsieur Carl D'Astous et appuyé par madame Pascale Beaudry d'adopter le procès-verbal du 15 février 2022.

Résolution : CE220215-336

6. **Sujets de gestion :**

Pour adoption :

6.1. **Adoption du budget annuel de l'école pour l'année 2022-2023**

Fonds 0 : Opérations courantes : matériel, achat mobilier, budget classe
(Voir documents Budget Fonds 0);

Fonds TIC : Informatique : Fonds réservé;

Fonds 4 : nous n'avons pas de surveillance à l'heure du dîner;

Fonds 5 : soutien additionnel à l'élève à risque : (Voir document Budget Fonds 5)

- Élève codés HDAA
- Mesure 15025

Fonds 6 : Service de garde : (Voir document budget Fonds 6) :

- Présentation des règles;
- Contribution des parents;
- Nombre de dineurs;
- Nombres d'élèves sporadiques;
- Frais chargés seront abordés au dernier CÉ.

Mesure École Inspirante (12230)

Sorties culturelles : Pas de budget donné par le ministère pour le moment.

Enseignantes à la mesure : + deux TES dans le Fonds 5 :

- ✚ Un enfant codé à 8 heures avec TES/semaine :

Mme. Beaudry a soulevé ce point : soutien direct avec l'enfant.

Sommaire mesure Aide Alimentaire : (Voir le document)

- ✚ Comment choisir les familles

Mesure 15021 Tutorats : « Aide aux devoirs » : budget fixe.

Mesure volet 4 : « Orthopédagogie »

Voir document Résolution budget.

Proposeur : Carl D'Astous

Appuyeur : Pas d'appuyeur

La présidente, Mme. Catherine Durand signe la résolution.

<https://bit.ly/3MdeKqz>

Résolution : CE220215-337

- 6.2. **Évaluation plan de lutte à l'intimidation** : annoncé par la présidente Catherine Durand
- Ça va être notre défit.
 - La direction souhaite plus d'enseignants à s'impliquer dans ce plan : Nous pouvons faire + d'efforts
 - Violence entre élèves;
 - Violence avec le personnel (Voir le document)
 - C'est la TES qui intervient;
 - Facteur de risque : Absence de Comité de parents;
 - Facteur de protection : Nous sommes dans le projet éducatif : Les policiers peuvent venir et parler d'intimidation pour sensibiliser les jeunes;
 - **Proposé par Pascale Beaudry** :
Point central : Nous devons exploiter notre partie d'école et refaire les zones de surlignage pour animer des jeux;
 - Refaire le lignage;
 - Surveillance active;
 - Nous pouvons enseigner la Résolution de problèmes;
 - Les jeunes doivent socialiser;
 - Belle communication École/Parents;
 - Mesure à modifier : Conflit VS Intimidation

Proposeur : Caroline S.Montpetit

Appuyeur : Pascale Beaudry

<https://bit.ly/3MdeKqz>

Résolution : CE220215-338

- 6.3. **Sorties en trottinettes** :
Approbation de sortie en trottinettes jusqu'en juin;
Nous allons redemander l'approbation à nouveau en septembre.

Proposeur : Carl D'Astous

Appuyeur : Pascale Beaudry

Résolution : CE220215-339

- 6.4. **Bal des finissants** :
Projet de passer la nuit : Au nom de la direction :
Les enseignants restent avec les finissants;
Soirée, pizza (souper sera offert);
Veille de la dernière journée de l'école

Budget Fonds 8 ou Fonds 0;
Les élèves vont rester le lendemain à l'école;
Un budget de 500\$ supplémentaire sera alloué.

Proposeur : Christine Lavigne

Appuyeur : Caroline S.Montpetit
Pascale Beaudry

<https://bit.ly/3MdeKqz>

Résolution : CE220215-340

Pour information :

6.5 Classes modulaires 2022-2023

Mr.D'Astous a contacté l'organisation scolaire pour s'informer, la réponse était :
Quand il y a in découpage de zonages : le déplacement est obligatoire.

Les points positifs des classes modulaires :

- + Gagner deux locaux;
- + Les postes des deux enseignants sont déjà comblés;
- + Avantage d'avoir un ratio 15-19 élèves/classe au lieu de 20-22 élèves;
- + Proposer des postes de 32h/35h pour qu'ils soient comblés.

Les points négatifs des classes modulaires :

Mme. Christine Lavigne regrette l'idée de manquer de place pour les enseignants;
L'idée des classes modulaires : nous n'avons pas de contrôle ni le pouvoir dessus.

Mme.Beaudry suggère d'informer les parents des classes modulaires.

La direction donnera au prochain CÉ plus de détails, par exemple :

« le nombre de groupes VS nombre des élèves ».

7.Sujets d'information :

7.1 La présidence :

Catherine Durand : n'a rien à dire et remercie tout le monde pour le bon travail.

7.2 La direction

Souligne les activités faites durant ce mois de l'activité physique :

- + Après-midi au parc Champigny;
- + Le jeudi 12 mai, venir à vélo à l'école;
- + Le vendredi 13 : « Vendredi de course »;
- + Réalisation de maquettes;
- + C'est également le mois d'Anglais;
- + Un numéro de cirque joué à l'école;

- ✚ Une mosaïque réalisée par tous les élèves et personnel de l'école;
- ✚ Une pièce de théâtre réalisée à l'école;
- ✚ Un petit gala en l'honneur des Lynx;
- ✚ Semaine des éducateurs et éducatrices.

7.3 Représentant du comité de parents

Mr. Carl D'Astous :

Nous sommes juste 4 parents pour le CA, moins de parents qui se présentent.

7.4 Représentants des enseignants

7.5 Représentant du Service de garde

Mme. Anne Gélinas est absente.

7.4 Représentant du personnel de soutien

7.6 Mot de la représentante du personnel professionnel

Tout était bien expliqué et bien dit.

Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée à 21h.

Appuyeur : Mme. Catherine Durand

Proposeur : Mme. Christine Lavigne.

Résolution : CE220215-341